

- Roche Ltée (175497) :	3 019,24\$
- Roche Ltée (175496) :	<u>2 485,31\$</u>
Total :	5 504,55\$
- VO3 (Vo-20130409-2) :	373,67\$
- Distribution Brunet (5403-031131) :	312,06\$
- Courrier Purolator (419890493) :	39,39\$
- Installations Électriques M.Richard(3294) :	261,22\$
- Dm Valve et Contrôle Inc. (113387) :	91,99\$
- Plomberie G.D. Gauthier Inc. (21702) :	319,86\$
- Ventilation du Phare (376) :	104,21\$

2013-94 AMÉNAGEMENT DE LA CASERNE DE POMPIERS DE LES MÉCHINS – AVENANT NO. 1 ET INGÉNIERIE.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte l'avenant no. 1 de BPR au montant de \$ 3 640,00 plus taxes pour la modification des plans et devis de l'aménagement de la caserne de pompiers de Les Méchins et d'autoriser Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente au nom de la municipalité.

2013-95 AMÉNAGEMENT DE LA CASERNE DE POMPIERS DE LES MÉCHINS – APPELS D'OFFRES PUBLIQUES.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande des soumissions publiques pour l'aménagement de la caserne de pompier de Les Méchins la phase 1. Les plans, devis et documents sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres à l'adresse suivante : www.seao.ca. La date limite de réception des soumissions est le 12 juin 2013 à 16h00 au bureau de la municipalité, 108 route des Fonds, Les Méchins (Qc). Elles seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et la même heure. La soumission devra nous être parvenue à l'aide du formulaire requis dans une enveloppe cachetée et marquée « Soumission phase 1 Aménagement de la caserne de pompiers de Les Méchins à l'adresse mentionnée ci-haut. Les soumissions reçues par télécopieur ou courrier électronique ne sont pas acceptées. Toute soumission doit pour être valide, être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé, de cautionnement ou de garantie bancaire valide jusqu'au 12 août 2013, d'un montant équivalent à 10% du montant total de la soumission et émis au nom de la Municipalité de Les Méchins. De plus le soumissionnaire devra joindre à la soumission les déclarations signées attestation relative à l'absence de collusion (section 01 110.1 division 1 des documents de soumission) pur que sa soumission puisse être valide ainsi qu'une attestation délivré par Revenu Québec relative à ses obligations fiscales.

2013-100 DOSSIER DE LA MISE EN DEMEURE POUR LE MATRICULE 3927-99-9148 – CORDE À LINGE.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins ferme le dossier concernant la mise en demeure pour la corde à linge (Mat. 3927-99-9148).

2013-101 MRC DE LA MATANIE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MAMROT DANS LE CADRE D'UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE VISANT LE RENFORCEMENT COLLECTIF.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins dit non à une demande d'aide financière au MAMROT dans le cadre d'une réflexion stratégique visant le renforcement collectif.

2013-102 MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins modifie son rôle de perception comme suit :

- Daniel Verreault (4831-10-9955)
Créditer vidange 2013 (134,00\$) moins de six mois par année
- Fiducie G-V et J-P Cole (4428-71-0575)
Créditer vidanges 2012 et 2013 (1 072,00\$) Commerce fermé en décembre 2011.

2013-103 CAMION DE SERVICE FORD – ACHAT DE PNEUS CHEZ SERVICES DE PNEUS E.COTÉ.

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins achète chez Services de Pneus E. Coté, quatre pneus pour le camion de service Ford. Le tout au montant de \$ 991,08 \$.

2013-104 OUVERTURE DU DÉPÔT EN TRANCHÉE.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le dépôt en tranchée sera ouvert aux dates suivantes :

MAI : 17,18,24 et 25.	JUIN : 7,8,21 et 22.	JUILLET : 5,6,19 et 20.
AOÛT : 2,3,16,17,30 et 31.	SEPTEMBRE : 13,14,27 et 28.	OCTOBRE : 11,12,25 et 26.
NOVEMBRE : 8 et 9.		

Dorénavant les vendredis et les samedis les frais suivants s'appliquent :

5,00 \$ une boîte de camionnette ou remorque d'une dimension maximale de 5 pi. X 8 pi.
50,00 \$ pour une remorque ayant plus de 5 pi. X 8 pi.

Aucun camion dix roues ou camion semi-remorque ne sera accepté.

Déchets acceptés :

Électroménagers

Meubles

Lits

Matériaux ferreux

Pneus et jantes (séparément)

Matériaux de construction

Branches et feuilles*

Déchets refusés :

Ordures ménagères

Matières dangereuses**

Réservoirs d'huile

* **Les déchets verts** (feuilles, herbe...) doivent être dans des sacs fermés solidement. Les branches doivent être coupées en section de 3 pieds et moins et être attachées ensemble.

****Certains commerces récupèrent les matières dangereuses.**

-Garage Côté (347 route Bellevue Est) : Huiles usées dans des contenants fermés, filtres à huile, contenants d'huile, batteries... Pour informations : 418-729-3535

-Garage P.A.B. auto service inc. (207 route Bellevue Ouest) : Huiles usées dans des contenants fermés, filtres à huile... Pour informations : 418-729-3677

-Centre de rénovation Home Hardware : Piles rechargeables.

-Quincaillerie Grégoire et Fils (RONA) : Peinture et teinture.

-Canadian Tire : Huiles, filtres, batteries d'auto.

2013-105 RAMASSAGE DES GROS DÉCHETS.

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins effectuera la **cueillette de gros rebuts** le 6 juin 2013. Les déchets doivent être au bord du chemin à compter de **7h00 a.m.** Les déchets ramassés : Électroménagers, meubles, lits, matériaux ferreux, pneus et jantes (séparément), matériaux de construction, branches et feuilles (les branches coupées en section de 3 pieds et moins et être attachées ensemble, les feuilles dans des sacs fermés solidement).

2013-106 BALAYAGE DES RUES.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins accepte l'offre de Samphi pour un contrat de trois ans à \$ 3 500,00 plus taxes par année. Le tout selon l'offre de service du 6 mai 2013 et qui consiste à faire le balayage des rues municipales.

2013-107 SEMAINES DE VACANCES DE M. ROSSY BOUCHARD ET MME LYNE FORTIN.

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers

2013-111

APPUI POUR UNE ÉTUDE SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI.

CONSIDÉRANT la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

CONSIDÉRANT que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

2013-112

AVIS AU CONSEIL D'UN POSTE VACANT SUITE À LA DÉMISSION DE M. JEAN-SÉBASTIEN BARRIAULT MAIRE.

Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil qu'il y a un poste vacant au conseil municipal de Les Méchins suite à la démission de M. Jean-Sébastien Barriault maire en date du 1^{er} mai 2013.

2013-113

PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE ET DE VOTE POUR L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU MAIRE.

Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil des procédures pour l'élection d'un nouveau maire.

- Les conseillers étant intéressés à être maire de la municipalité de Les Méchins font savoir leurs intérêts.
- Deux membres du conseil sont intéressés : Steve Ouimet et Francine Verreault.
- Le vote est secret. Les six membres du conseil votent. Les résultats sont les suivants : 3 pour Steve Ouimet, 2 pour Francine Verreault et un vote annulé (vote pour les 2 candidats).
- Mme Lyne Fortin proclame M. Steve Ouimet élu maire.
- Mme Lyne Fortin assermente M. Steve Ouimet élu maire.

2013-114

MAIRE SUPPLÉANT.

Attendu que M. Steve Ouimet a été élu maire pour le restant du mandat;

Attendu que le poste de maire suppléant est vacant;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que Mme Francine Verreault est nommé maire suppléant.

2013-115 REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ À LA M.R.C. DE MATANE.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. Steve Ouimet, maire représente la municipalité de Les Méchins auprès de la M.R.C. de la Matanie et en cas d'absence de celui-ci, Mme Francine Verreault maire suppléant le remplacera.

2013-116 SIGNATURES BANCAIRES.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que tous les effets bancaires effectués, à la Caisse Populaire du Rivage et des Monts, pour et au nom de la corporation municipale, soient signés par M. Steve Ouimet, maire, et Mme Lyne Fortin, secrétaire-trésorière; il est, de plus, résolu qu'en l'absence et/ou l'incapacité d'agir du maire, Mme Francine Verreault maire suppléant est autorisée à le faire; il est, également, résolu qu'en l'absence et/ou l'incapacité d'agir de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe est autorisée à le faire.

2013-117 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 20h05 , et il est proposé par Mme Suzie Gagné , appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 13 mai 2013 à 19h00.

Clément Marceau, président de la séance

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière